



Paroisse de la Trinité de Poitiers

- Semaine du 19 au 25 juin 2016, lettre n°75 -

« Vous tous que le baptême a uni au Christ, vous avez revêtu le Christ » Galates, 3, 27

Agenda

Dimanche 19 juin

✦ 17 h 30 présentation par Robert Favreau du pardon de saint Hilaire suivie d'une visite de l'église et d'un concert du [petit orgue](#) récemment ajouté à l'inventaire des monuments historiques de la Vienne.

Mardi 21 juin fête de la musique

✦ 20 h 30 adoration et louange à St-Porchaire

Mercredi 22 juin

✦ 20 h 30 presbytère St-Paul rencontre des personnes intéressées pour donner des [cours de français aux réfugiés](#)

Jeudi 23 juin

✦ 19 h 30 St-Porchaire, temps convivial pour tous les scouts
✦ 20 h 30 salle Saint-Hilaire présentation ouverte à tous du [Parcours Alpha](#)

Dimanche 26 juin

✦ **11 h messe paroissiale de fin d'année à la cathédrale** avec les néophytes et les confirmés du diocèse.
Pas d'autre messe dans la matinée sur la paroisse.

A noter

✦ Dimanche 26 juin, 19 h 30 à St-Porchaire, [nuit des veilleurs](#) de l'[ACAT](#) (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture)
✦ Horaires d'été à partir du lundi 27 juin. Voir [affiche](#).

A méditer

La gestion doit toujours être au service de la mission et doit s'effectuer de manière évangélique (Routes d'Évangile n°921- Actes du synode diocésain de 1993)

Gérer les biens de l'Église, pour qui, pour quoi, comment ?

Pour qui ? tous ceux qui évangélisent : les prêtres, les diacres, les religieux, les religieuses, les laïcs engagés, les permanents et les responsables à divers titres.

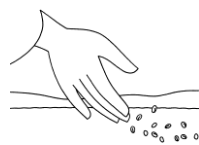
Pour quoi ? pour donner à chacun, dans la mesure du possible, les moyens matériels de vivre sa Foi et d'évangéliser.

Comment ? en gardant l'objectif de la mission pastorale. Il ne s'agit ni de constituer un trésor, ni de dilapider l'argent disponible. Mais, de mettre en œuvre, avec discernement, tous les moyens en matière de dépenses et de ressources pour permettre aux acteurs de l'Église de remplir leur mission.

Ce service doit se vivre suivant un esprit de solidarité et de coresponsabilité (cf. Routes d'Évangile n°921). Un trésorier dans une paroisse ou le délégué vie matérielle d'une communauté locale n'est pas isolé. Il a un lien avec les uns ou les autres. Des rencontres trimestrielles (Conseil pastoral des affaires économiques) rassemblant l'ensemble des délégués vie matérielle, des trésoriers et comptables de la Paroisse de la Trinité permettent de vivre cet esprit. Enfin, la gestion en « bon père de famille » reste un principe appliqué même si cette expression a été rayée des textes du droit français en août 2014. Remplir cette mission de gestionnaire est source de grandes richesses humaines.

Anne Grimaud, trésorière de la paroisse

A découvrir



Le budget de la Paroisse en chiffres

En 2015, les dépenses se sont élevées à **550 610 €**.

Sur 100€ de dépenses, on a :

- 48 € de charges du diocèse
- 16 € de salaires et charges des prêtres et autres salariés au service de la Paroisse.
- 9 € en énergie, téléphone et internet
- 6 € en produits vendus (cierges, votives, cartes postales)
- 4 € en travaux - 16 € divers

Et le denier de l'église a représenté **312 765 €**, soit 57% des dépenses et un montant inférieur de 0,07% par rapport à 2014. En avril 2016, le montant du denier représente **125 931 €**, soit 40% de ce qui a été collecté en 2015. Ce qui est encourageant. Merci à ceux qui ont déjà donné.

Merci aux autres d'y penser. C'est possible de le faire en ligne sur poitiers.denierdeleglise.com

A noter que les autres grandes ressources sont les quêtes (160 742 €) et les ventes de produits achetés (67 055 €).